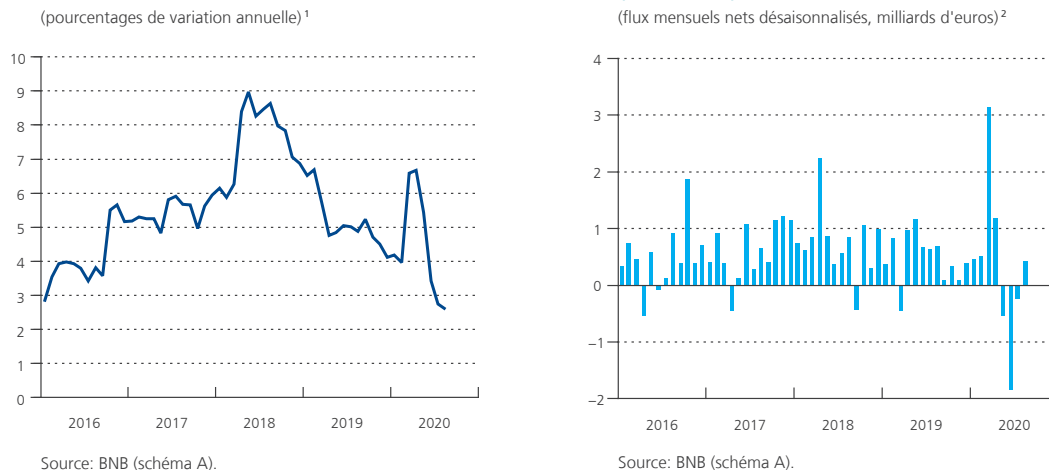


Liens: [observatoire du crédit](#)

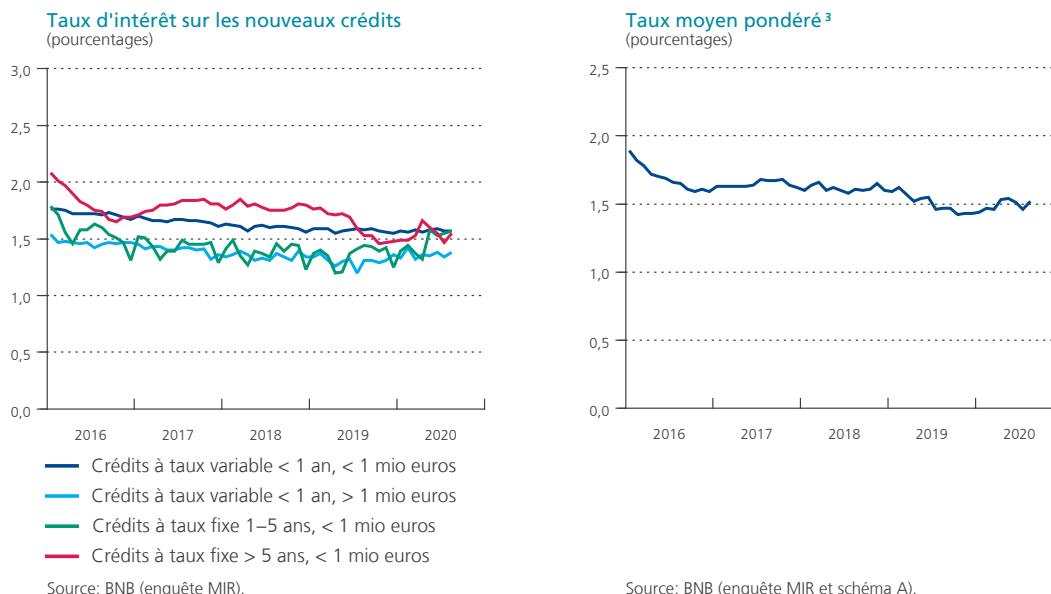
Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Août 2020

L'octroi de crédits aux entreprises a poursuivi son ralentissement en août. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est établi à 2,6 % (contre 2,7 % en juillet). Cette évolution reflète notamment les remboursements des crédits à court terme (moins d'un an) contractés par les entreprises afin de répondre à leurs besoins de liquidité en raison de la crise sanitaire. Dès lors, le taux de croissance des crédits à court terme (moins d'un an) s'est fixé à -1,9 % (contre -2,6 % en juillet). Celui des autres crédits a ralenti, mais est demeuré positif. Le taux de croissance des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) s'est établi à 4,4 % (contre 5,5 % en juillet), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) est revenu à 4,2 % (contre 4,5 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en août a été supérieur à celui des remboursements, de 0,4 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a augmenté en août, pointant à 1,52 % (contre 1,46 % en juillet). Le taux sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a repris 8 points de base, à 1,55 %, tandis que celui sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a grimpé de 2 points de base, à 1,57 %. Enfin le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) d'un montant supérieur à un million d'euros s'est fixé à 1,38 % (+4 points de base), tandis que, pour les prêts d'un montant inférieur à cette somme, il est demeuré stable, à 1,57 %.



¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.

² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.

³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.